



Fiche technique

Entrée en vigueur : 30/01/2020 Remplace :
nouveau

Solutions pour la Réparation Automobile

Tissu de protection auto-adhésif 3M™ contre les liquides

1) Références

Tissu de protection auto-adhésif 3M™ 36880 contre les liquides, bleu, 90 cm x 91,5 m
Tissu de protection auto-adhésif 3M™ 36879 contre les liquides, bleu, 70 cm x 91,5 m
Tissu de protection auto-adhésif 3M™ 36882 contre les liquides, bleu, 140 cm x 91,5 m
Tissu de protection auto-adhésif 3M™ 36878 contre les liquides, bleu, 35 cm x 91,5 m
Tissu de protection auto-adhésif 3M™ 36881 contre les liquides, bleu, 120 cm x 91,5 m
Tissu de protection auto-adhésif 3M™ 36876 contre les liquides, bleu, 10 cm x 91,5 m
Tissu de protection auto-adhésif 3M™ 36877 contre les liquides, bleu, 15 cm x 91,5 m

2) Description et utilisation

Le tissu de protection auto-adhésif 3M™ contre les liquides est idéal pour une multitude de protections temporaires en milieu industriel sale et les ateliers en général. Sa pellicule imperméable protège les surfaces de travail de l'eau, des huiles, des solvants et d'autres projections. Sa surface non tissée capture les impuretés, les débris et les poussières, et en empêche la dispersion dans le bâtiment. Ce matériau de protection de surface mince et léger à support adhésif est doté d'une épaisse couche de polymère qui empêche la graisse, la saleté, les solvants et autres liquides de s'infiltrer et d'endommager les surfaces sous-jacentes.

3) Propriétés physiques

Les valeurs mesurées suivantes ont été déterminées à température ambiante et une température de substrat de 25 °C et sont considérés comme des valeurs typiques



Fiche technique

Entrée en vigueur : 30/01/2020 Remplace :
nouveau

Couleur	Bleu clair
Adhérence sur acier (N-m)	0,098
Résistance à la traction (N-mm)	4,90
Allongement (%)	31

4) Consignes d'utilisation

La protection auto-adhésive 3M™ contre les liquides est un produit nécessitant le port d'un équipement de protection individuelle approprié. Reportez-vous au manuel d'utilisation correspondant.

1. Préparation des surfaces :

- Balayez ou aspirez les surfaces pour éliminer toute saleté et poussière
- Pour une adhérence optimale, les surfaces doivent être parfaitement sèches
- Les surfaces doivent être exemptes de tout nettoyant chimique et/ou résidu
- Testez d'abord le produit sur une surface réduite et discrète pour vous assurer d'une adhérence adéquate et d'un retrait propre sans endommager la surface.

2. Application :

- Évitez d'étirer le produit pendant sa pose
- Évitez les grands chevauchements (plus de 3 cm)
- Lissez le produit avec une spatule et/ou un balai-brosse à poils souples.
- Couper à la longueur souhaitée à l'aide de ciseaux ou d'une lame de rasoir sur la surface non-adhésive.

3. Protection contre les déversements :

- Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de nettoyer les débordements qui s'accumulent à la surface du produit après le déversement. Le produit peut continuer à être utilisé après le nettoyage du déversement

4. Retrait

- Avant la pose ou le retrait du produit, il est recommandé aux utilisateurs de prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs



Fiche technique

Entrée en vigueur : 30/01/2020 Remplace :
nouveau

inflammables dégagées par le produit, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

- Assurez-vous que tous les produits combustibles liquides ont été retirés ou se sont évaporés
- Soulevez le produit manuellement dans la même direction que celle dans laquelle il a été appliqué.
- Enlevez les saletés si nécessaire.

Remarque : En cas de transfert d'adhésif depuis le produit, suivez les instructions suivantes pour le retirer

Important : Avant de manipuler tout produit chimique, veuillez consulter l'étiquette du produit, la fiche de données de sécurité (FDS) et les notices du produit pour en connaître la manipulation sûre et appropriée.

- Mouillez la surface avec un produit de nettoyage à base d'agrumes ou tout autre produit de décapage d'adhésif.
- Séchez la surface à l'aide d'une raclette ou d'une serviette propre.
- Une fois sèche, la surface est à nouveau prête à être recouverte et protégée

5. Délai de remplacement recommandé :

- Pour la plupart des applications, la durée recommandée est de 2 à 4 semaines.
- Afin d'assurer un retrait propre et facile, il est recommandé de remplacer le produit tous les
Selon le type de surface, la quantité de liquide en contact avec le produit, ainsi que le poids total et la fréquence de la circulation sur le produit.

6. Élimination

- Pour une mise au rebut appropriée, consultez les directives locales.

5) Stockage

- Pour assurer les performances optimales du produit, utilisez-le dans les 24 mois suivant sa date de fabrication.
- Conservez le produit dans son emballage d'origine dans des conditions normales de température et d'humidité (21 °C et 50 % d'humidité relative).
- Évitez d'entreposer le produit à des températures supérieures à 29 °C pendant une période prolongée
- Gardez le produit recouvert et propre
-

6) Sécurité

AVERTISSEMENT :

La protection auto-adhésive 3M™ contre les liquides ne doit pas être utilisée dans les zones où des concentrations explosives de matériaux inflammables pourraient être présentes, car une décharge statique peut survenir. Il s'agit notamment des zones ATEX 0, 1, 2 et 20, 21, 22.

Conformément à la directive ATEX 94/9 CE (Atmosphère Explosive), chaque exploitant d'ateliers au sein de l'UE doit remplir un document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE). En fonction des résultats, il devra prendre des mesures et procéder au classement des zones ATEX dans son atelier.

Remarque : Il est possible que les traitements appliqués par l'utilisateur final modifient les caractéristiques de combustion de la surface du produit. Il est donc important que les utilisateurs procèdent régulièrement à un entretien de routine pour éliminer tout danger potentiel. Pour maintenir un environnement de travail, sûr le tissu de protection auto-adhésif 3M™ contre les liquides doit être remplacé au plus tard conformément au calendrier de remplacement ci-dessus.

AVERTISSEMENT :

Dans le but de réduire les risques associés aux trébuchements et aux chutes, Assurez-vous que les bords du produit sont solidement fixés au revêtement de sol et/ou aux surfaces de marche.

Le tissu de protection auto-adhésif 3M™ contre les liquides est destiné à un USAGE INDUSTRIEL PROFESSIONNEL UNIQUEMENT.

7) Clause de non-responsabilité

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations sont basées sur des tests dont nous estimons qu'ils sont fiables à la date de publication, mais la précision ou l'exhaustivité de ces informations ne sont pas garanties. Assurez-vous que le produit convient à l'emploi envisagé avant de l'utiliser. Les conditions et méthodes d'utilisation du produit et des informations indiquées dans les présentes ne dépendent pas de notre contrôle, en dehors de toute déclaration frauduleuse, 3M rejette expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation du produit ou de toute dépendance quant à ces informations.



Fiche technique

Entrée en vigueur : 30/01/2020 Remplace :
nouveau

Plus d'informations sur la santé et la sécurité

<p>3M (Suisse) S.à r.l. Systèmes de Réparation pour l'Automobile Eggstrasse 93 CH-8803 Rüschlikon Tél: +41 44 724 91 21 E-Mail: 3M-auto-ch@mmm.com Web: www.3M-autoinfo.ch</p>	<p>3M France Boulevard de l'Oise 95000 Cergy Tel : 01 30 31 61 61 www.3M.com/fr/repauto 3M.contact.fr@mmm.com</p>	<p>3M Belgium bvba/sprl Automotive Aftermarket Division Hermeslaan 7 1831 Diegem Belgiu Tel.0032(0)27225111 www.autocarrosserie.be</p>
--	---	--

© 3M 2019. 3M est une marque déposée de 3M Company. Tous droits réservés